

Question de Mme Kattrin Jadin à la Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté sur "L'informatisation de l'accueil des demandeurs d'asile."

Kattrin Jadin (MR):

Selon un audit réalisé par la Cour des comptes auprès de l'Office des Étrangers et de Fedasil durant l'été dernier, le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile souffrirait de problèmes d'efficacité, dus notamment à des problèmes d'informatiques. Suite à cet audit, la Cour des comptes aurait remis une série de recommandations aux autorités fédérales. Lors de leur entrée sur le territoire et pendant la durée de l'examen de leur dossier, les demandeurs d'asile ont le droit, suite à une loi de 2007, à une aide matérielle. Or, il semblerait que Fedasil ne dispose pas, ou ne disposait pas au moment du rapport, de toutes les informations nécessaires pour accorder ce droit de manière équitable. Sont notamment pointés par l'audit: les arrêts et décisions importantes qui ne figurent pas dans le système informatique, une actualisation insuffisante des données ou encore le fait que tous les acteurs du dispositif d'accueil n'ont pas accès à l'information. 1. Quelle est votre position sur ces critiques? 2. Suite à ce rapport, avez-vous pu prendre des initiatives visant à pallier certains problèmes pointés par le rapport? 3. Envisagez-vous d'apporter des améliorations supplémentaires à l'informatisation de l'accueil des demandeurs d'asile?

Maggie De Block, Secrétaire d'Etat:

1. Fedasil manque, pour le moment, effectivement d'un accès informatisé automatique aux sources d'information. Un accès à ces données existe, mais cet accès reste manuel, au cas par cas, via plusieurs sources différentes, et leur traitement est manuel, rendant difficile le traitement de volumes importants de dossiers. Cette problématique est bien connue et on travaille actuellement sur une solution. 2. Un projet est déjà en cours visant à mettre en place une application de récolte et de traitement automatisés des données nécessaires, issues des différentes sources de données authentiques détenant l'information indispensable. Cette application permettra, outre des prises de décision facilitées, voire automatiques pour les cas les plus évidents, une mise à disposition des données dont Fedasil est responsable à destination des organismes en ayant besoin dans le cadre de leur mission. Le développement de cette application est en cours avec l'assistance de Fedict. Une sous-partie de ce projet, destinée à renforcer la gestion informatisée des dossiers de résidents de Fedasil, est en phase de tests finaux avant sa mise en production. 3. Le développement du projet susmentionné prendra encore du temps. Afin de disposer des données nécessaires plus vite que possible, une solution temporaire et semi-automatisée est en cours de finalisation.